



MISE EN COMPATIBILITE
PLAN LOCAL D'URBANISME

Dossier d'approbation

Règlement graphique

Echelle : 1 / 5000ème

PLU	Présent	Adopté	Approuvé
Modification n°1	05/09/2012	30/05/2013	20/06/2014
Mise en compatibilité n°1	12/11/2018		18/07/2020
			31/05/2022

Système d'information géographique : 2 rue Jean-Baptiste de La Salle 29200 SIBIRIL - 02 98 42 79 56
Agence d'urbanisme : 1 rue de la République 29200 SIBIRIL - 02 98 42 79 56

Zones urbaines

- UA : centre ancien, urbanisation en continu, à l'alignement
- UB : extension du centre urbain le long des axes principaux
- hameaux urbanisation continue ou discontinue avec un recul faible par rapport à la voie
- UBr : hameau au sein du périmètre de Plan de Prévention des Risques de Submersion Marine
- UBL : urbanisation de Moguéric
- UI : zone d'activité économique
- UP : zone d'activité portuaire

Zones à urbaniser

- 1AUp : urbanisation immédiate sous réserve du schéma d'aménagement - future zone UB
- 1AUbl : urbanisation immédiate sous réserve du schéma d'aménagement - future zone UBL
- 1AUl : urbanisation immédiate sous réserve du schéma d'aménagement - zone de développement à vocation d'activités
- 1AUI : urbanisation immédiate sous réserve du schéma d'aménagement - zone de développement à vocation d'activités
- 1AUL : urbanisation immédiate sous réserve du schéma d'aménagement - zone liée à l'activité de camping
- 1AUl : urbanisation immédiate sous réserve du schéma d'aménagement - zone liée à l'activité portuaire
- 2AUp : réserve foncière (ouverture possible après modification ou révision du PLU) - future zone UB
- 2AUbl : réserve foncière (ouverture possible après modification ou révision du PLU) - future zone UBL

Zone agricole

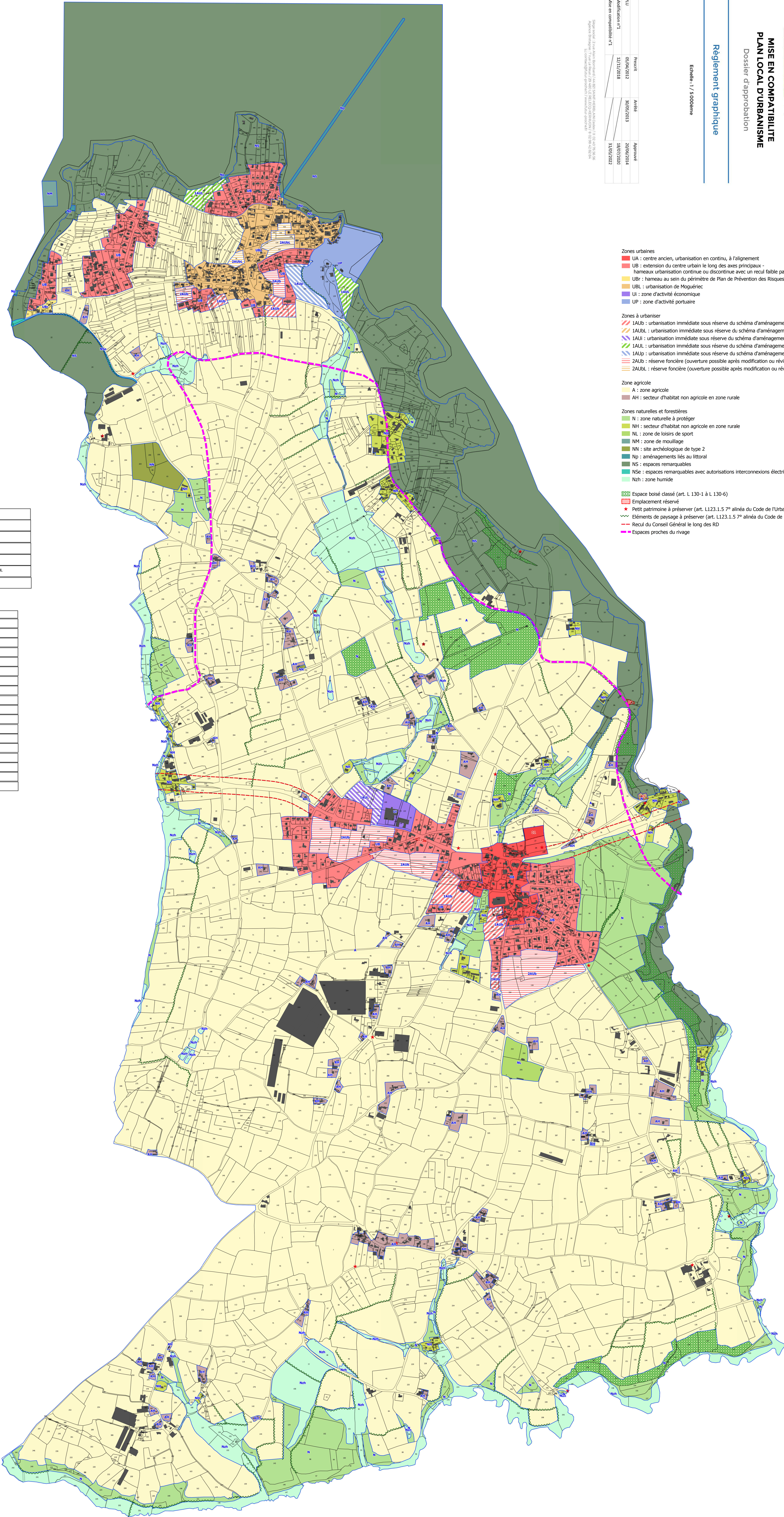
- A : zone agricole
- AH : secteur d'habitat non agricole en zone rurale

Zones naturelles et forestières

- N : zone naturelle à protéger
- NH : secteur d'habitat non agricole en zone rurale
- NL : zone de loisirs de sport
- NN : zone de mouillage
- NN : site archéologique de type 2
- Np : aménagements liés au littoral
- NS : espaces remarquables
- NSe : espaces remarquables avec autorisations interconnexions électriques
- Nzh : zone humide

- Espace boisé classé (art. L 130-1 à L 130-6)
- Emplacement réservé

- Petit patrimoine à préserver (art. L123.1.5 7° alinéa du Code de l'Urbanisme)
- Eléments de paysage à préserver (art. L123.1.5 7° alinéa du Code de l'Urbanisme)
- Recul du Conseil Général le long des RD
- Espaces proches du rivage



Liste des emplacements réservés

Numero	Objet et bénéficiaire
1	Extension du cimetière - Commune de SIBIRIL
2	Rectification de voie - Commune de SIBIRIL
3	Aire de stationnement - Commune de SIBIRIL
4	Réhabilitation du moulin de Kertan - Commune de SIBIRIL
5	Cheminement piétonnier - Commune de SIBIRIL

Patrimoine identifié

Fontaine de Lan Ar Zant
Colombar de Kérouadé, de Tréheon
Fontaine du Naski
Lavoir de Kemavalot
Pont de Saint Jacques
Manoir de Saint Jacques
Moulin de Kertan
Pont de chemin de fer de 1907
Croix de Poulpouet
Croix du cimetière
Croix de la Croix
Calvaire route de Justiqu
Ancienne croix de Kereffou
Lavoir à lin
Puit du Grand Cloître
Calvaire de Kemengoy
Calvaire Oratoire
Ancien Pont Raden